



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COVID-19

DE L'ÉCOLE AU LYCÉE, UNE RENTRÉE SEREINE DANS LE RESPECT DES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Afin que tous les écoliers, collégiens
et lycéens fassent leur rentrée dans
de bonnes conditions, nous prenons des
mesures garantissant la sécurité de tous.

**C'est avec vous et grâce à la responsabilisation
et la vigilance collectives que nous assurerons
l'éducation pour tous, en protégeant
les élèves comme les adultes.**

Voici la façon dont se déroulera la journée
de votre enfant et les règles à observer
pour se protéger et protéger les autres.

Ensemble, nous réussirons.



Avant de quitter la maison

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.



À l'arrivée à l'école

Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.

Les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans les écoles :

- avec un masque ;
- après désinfection des mains.

Tout au long de la journée



Port du masque

- **Pour les écoliers**, le port du masque n'est pas adapté mais la plus grande distance possible est recherchée entre chaque table.

- **Pour tous les collégiens et lycéens**, le port du masque est obligatoire.



Hygiène des mains

Les élèves se lavent les mains, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison.

Comment bien se laver les mains ?

Lavage au savon pendant 30 secondes.

Séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre.

À noter : à l'école maternelle et élémentaire, le gel hydroalcoolique est utilisé sous la surveillance d'un adulte.



À la cantine

- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Dans les zones qui le nécessitent, les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance d'un mètre est respectée entre les groupes.



Dans la cour de récréation

- L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.



Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.



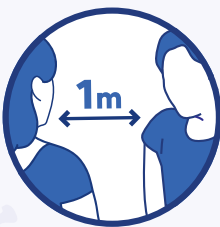
Après la classe

- Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Les locaux sont aérés au minimum toutes les 3 heures pendant au moins 15 minutes.

Ces mesures peuvent être adaptées par les autorités sanitaires dans les territoires où la circulation du virus augmente. Les familles seront accompagnées selon leurs besoins.

Pour en savoir plus : www.education.gouv.fr

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Numéro gratuit d'information
sur le coronavirus : 0 800 130 000**

www.education.gouv.fr